République et canton de Genève

COMMUNE D'HERMANCE

AVIS

Le Conseil municipal dans sa séance du 10 décembre 2024 a voté la délibération suivante :

Relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 20'140'000 F pour la construction de deux bâtiments d'habitation comprenant 32 appartements, la réalisation des aménagements extérieurs et le financement des places dévolues auxdits logements du parking public souterrain à la charge de la Fondation des Parkings, sis sur la parcelle 1943, propriété de la Commune d'Hermance.

Vu le crédit d'étude de 3'200'000 F voté le 28 février 2023 ;

Vu les résultats du référendum du 12 novembre 2023 ;

Vu la décision du Conseil d'Etat du 14 décembre 2023 approuvant la délibération du 28 février 2023 ;

Vu le devis des travaux établi par le bureau d'Architectes Argemi & Bufano ;

Vu les autorisations de démolition (M 335'563) et de construire (DD 335'564) déposées auprès de l'OAC le 15 novembre 2024 ;

Vu le coût estimé des travaux de 20'140'000 F ;

Vu le préavis unanimement favorable de la commission des finances du 5 novembre 2024 ;

Conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1983 ;

sur proposition de l'Exécutif,

Le Conseil municipal
en présence de 11 de ses membres
accepte par 11 oui, 0 non 0 abstention
majorité qualifiée

1. De réaliser les travaux de construction de deux bâtiments d'habitation, des aménagements extérieurs et le financement des places dévolues auxdits logements du parking public souterrain à la charge de la Fondation des Parkings.
2. D'ouvrir au Maire un crédit de 20'140'000 F destiné à ces aux travaux.
3. De comptabiliser cette dépense directement à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine financier.
4. D'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de 20'140'000 F, afin de permettre l'exécution de ces travaux.

Stéphanie Tourette
Présidente du Conseil

Commune d'Hermance
Canton de Genève

Chrystel Pion
Secrétaire du Bureau

Date d'affichage : 18 décembre 2024
Délai référendaire : 10 février 2025